

Conditions GÉNÉRALES DE VENTE

INSCRIPTION / CONVOCATION

- Inscription individuelle : adressez-nous votre bulletin d'inscription daté, signé ou inscrivez-vous en ligne à partir du lien communiqué. Dès réception, une confirmation d'inscription et une facture vous seront retournées. La facture devra être acquittée au plus tard 15 jours avant le début de la formation. Une attestation individuelle de formation sera remise, à l'issue de la formation, à chaque participant ayant effectivement suivi l'intégralité du programme pédagogique.
- Inscription dans le cadre d'une convention de formation professionnelle : adressez-nous votre bulletin d'inscription signé par votre employeur ou le responsable formation de votre établissement. Dès réception, nous vous adresserons une convention de formation par mail à nous retourner signée et revêtue du cachet de l'entreprise. Dans le cas d'une prise en charge par un organisme tiers (OPCO...), il appartient à l'entreprise du participant de faire la demande de prise en charge avant la formation et d'indiquer sur la convention l'établissement à facturer, en précisant sa raison sociale et son adresse postale. Si le dossier de prise en charge de l'organisme tiers ne parvient pas à la SFACCEC avant le premier jour de la formation, les frais de formation seront intégralement facturés à l'établissement du participant. En cas de prise en charge partielle, la part non prise en charge sera facturée directement à l'établissement du participant. Dans le cas où l'organisme financeur n'accepterait pas de payer la charge qui est la sienne (absences, abandons), le coût de l'ensemble de la formation reste dû par l'établissement du participant. À l'issue de la formation, l'attestation de présence, la feuille d'émargement et la facture seront envoyées à l'établissement (et/ou à l'organisme financeur).
- Au plus tard 15 jours avant le début de la formation, nous vous adresserons la convocation précisant : le titre du stage, les dates, horaires et lieu, le plan d'accès et si besoin les coordonnées d'hôtels.
- Le nombre de places étant limité, les candidatures sont prises en compte par ordre d'arrivée des bulletins d'inscription.

TARIFS ET CONDITIONS FINANCIÈRES

La SFACCEC étant une association Loi 1901 non assujettie à la TVA, le prix hors taxe par participant est indiqué sur le bulletin d'inscription. Ce prix est forfaitaire et comprend l'ensemble de la prestation pédagogique, les documents et supports remis aux stagiaires, ainsi que le déjeuner, le dîner de la journée du 5 novembre 2026, le déjeuner de la journée du 6 novembre 2026 et l'hébergement pour une nuitée du 5 au 6 novembre 2026 avec petit déjeuner.

La SFACCEC est validée sur la plateforme QUALIOPI. Nos formations pourront ainsi être prises en charge par votre OPCO. Il appartient à votre établissement de s'assurer de l'imputabilité de ces journées de formation et de faire la démarche de prise en charge auprès de son OPCO.

CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT

Toute annulation par le participant ou par le service de formation continue doit être confirmée par écrit. Un accusé de réception sera adressé au trésorier de la SFACCEC.

Une annulation tardive par l'établissement demandeur ou par un particulier donnera lieu à la facturation suivante :

- Pour toute annulation intervenant dans les 20 jours précédant la session : 50 % du montant de la formation.
- Pour toute annulation intervenant dans les 8 jours précédant la session : 100 % du coût de la formation. Toutefois, la SFACCEC offre la possibilité à l'établissement, avant le début du stage, de remplacer le stagiaire initialement inscrit par une autre personne ayant le même profil et les mêmes besoins en formation, et ce après accord de notre équipe pédagogique.
- Modification du calendrier ou annulation d'une session par la SFACCEC : en cas de force majeure ou de nombre d'inscrits insuffisant, la SFACCEC se réserve le droit de reporter ou d'annuler une session. Le stagiaire sera prévenu et pourra reporter son inscription sur une session ultérieure, ou être intégralement remboursé en l'absence de report. Les coûts pédagogiques n'incluent pas les frais de déplacement et d'hébergement.

MODALITÉS DE PAIEMENT

Le règlement du prix de la formation a lieu à réception de la facture. Le règlement du prix de la formation, en précisant toujours le numéro de facture, le nom de l'établissement, le nom du participant, comptant et sans escompte, est effectué : par chèque à l'ordre de la SFACCEC, ou par virement direct à l'ordre de : Crédit Mutuel, Compte SFACCEC, 176 Avenue de Général de Gaulle - 54380 Dieulouard - Banque 10278 - N° de compte 00020813701 - Clé : 81 - IBAN : FR76 1027 8050 0600 0208 1370 181 - BIC : CMCIFR2A. Tout paiement postérieur aux dates d'échéance prévues engendrera des pénalités de retard égales à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

ORGANISATION DES STAGES

Horaires : l'accueil des participants se fait autour d'un petit-déjeuner d'accueil. Notre formation débute le 5 novembre à 09h00 et se termine le 6 novembre à 16h30. Le dernier jour, les horaires peuvent être aménagés pour permettre aux stagiaires qui doivent prendre le train ou l'avion d'être dans les temps.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les informations contenues dans le bulletin sont nécessaires à l'enregistrement de votre demande d'inscription. Votre adresse électronique est nécessaire pour vous communiquer différents renseignements pratiques ainsi que la newsletter de la SFACCEC vous informant de notre programme de formation. Toutes ces données sont utilisées par la SFACCEC pour la gestion et la promotion de ses actions de formation, à l'exclusion de toute vente ou location de son fichier et font l'objet d'un traitement informatique. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1976 modifiée relative à l'informatique et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification en nous adressant un courrier.

CONFIDENTIALITÉ ET DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Le client s'interdit de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de commercialiser ou de diffuser à des membres de son personnel ou à des tiers les supports de cours ou autres ressources pédagogiques mis à sa disposition, sans autorisation préalable de la SFACCEC.

La feuille d'émargement : matin et après-midi sur les 2 journées, vous signez une feuille d'émargement, qui atteste de votre présence. Cette feuille sera adressée à votre établissement en fin de session.

Le support pédagogique : des documents pédagogiques vous sont éventuellement distribués. Évaluation de la formation : une attestation de présence vous est délivrée dès la fin du stage, après remplissage d'un questionnaire de satisfaction, conformément aux recommandations liées à la certification Qualiopi.